



Extrait du rapport; « INSCRIRE LES PÈRES À L'AGENDA DES POLITIQUES PUBLIQUES : Un levier important pour l'égalité entre les femmes et les hommes. »

« ... La corrélation entre le revenu et la demande de garde est particulièrement forte chez les hommes. De façon plus spécifique, 70% des pères ayant des revenus les plus modestes ne formulent pas de demande quant à la garde, contre 41% des pères les plus riches; 5% des pères les plus pauvres demandent la garde partagée, contre 23% des pères les plus riches. En conséquence, avec l'élévation du revenu paternel, la garde à la mère diminue fortement (-27 points entre le premier et le quatrième quartile) et la garde partagée augmente dans la même ampleur. L'influence du rêve » p.66 (Dubeau, 2014)

INSCRIRE LES PÈRES À L'AGENDA DES POLITIQUES PUBLIQUES : Un levier important pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Recherche réalisée par Diane Dubeau, chercheur responsable, Université du Québec en Outaouais, et les professionnelles de recherche France Pilon et Jacinthe Théorêt, juin 2014.